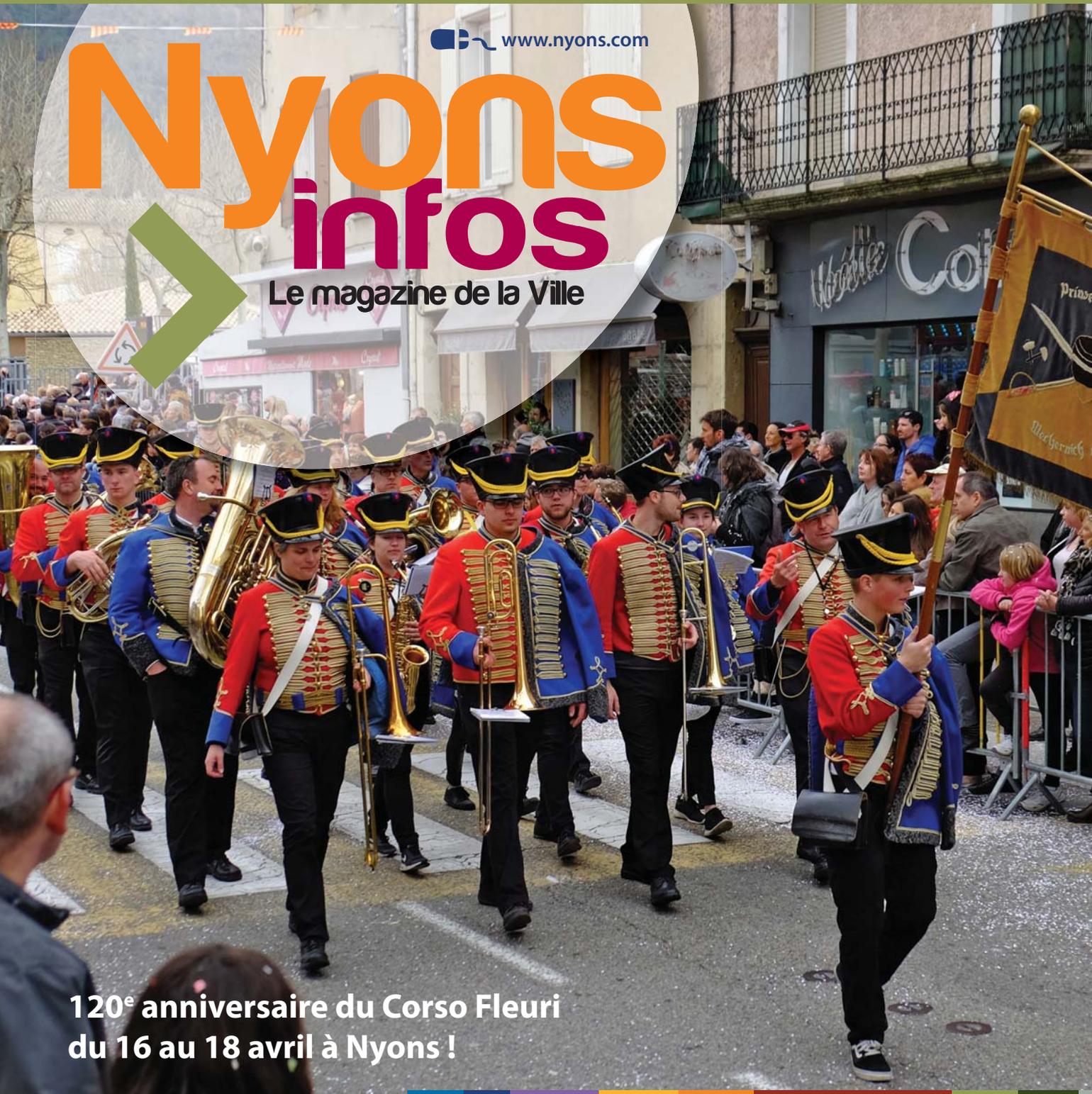


 www.nyons.com

# Nyons infos

Le magazine de la Ville



**120<sup>e</sup> anniversaire du Corso Fleuri  
du 16 au 18 avril à Nyons !**

> **Page 3** > La conciliation de justice à Nyons

> **Page 4** > Réutilisation des eaux de la station d'épuration

> **Page 5** > Point sur le déploiement de la fibre optique

> **Page 6** > Aménagement des quartiers du Pont Roman, de la Maladrerie et des Clots

> **Page 9** > Philippe Soguel

> **Page 12** > Le Printemps des poètes à Nyons

  
Nyons  
terre de lumière

Bienvenue  
à Nyons



## ➤ L'édito

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je souhaite remercier les Nyonsaises et les Nyonsais qui se mobilisent et participent régulièrement aux diverses rencontres d'information et de concertation concernant les projets municipaux.

En effet, ces derniers mois l'organisation de plusieurs réunions publiques aura permis de confirmer l'intérêt que vous portez au développement de la commune :

- Aménagement des Terrasses de Salerand
- Aménagement du parc arboré du centre-ville et de la Promenade de la Digue
- Aménagement des quartiers du Pont Roman et de la Maladrerie
- Mise en place de bornes automatiques pour l'accès règlementé aux zones piétonnes de la vieille ville
- Rencontres Associatives, etc.

Au final, vous êtes plusieurs centaines à avoir participé à ces échanges, favorisant le partage de nos projets, nous permettant de les expliquer, de les enrichir et de les amender, dans la limite des contraintes réglementaires et budgétaires de la ville.

Merci donc pour votre concours.

Nous allons maintenant pouvoir engager et poursuivre concrètement la plupart des travaux issus de ces réflexions ; travaux indispensables au développement harmonieux de notre commune, pour le bien-être de tous !

Pierre COMBES  
Maire de Nyons

## ➤ L'agenda des sorties

### Conférence

- **Le 14 mars** > Conférence de l'UNTL sur le mythe de l'Apocalypse dans la littérature, à 15h à la Maison des Associations.
- **Le 21 mars** > Conférence de l'UNTL «Pierre Savorgnan de Brazza : une vie pour l'Afrique», à 15h à la Maison des Associations.
- **Le 28 mars** > Conférence de l'UNTL sur les architectures régionales, à 15h à la Maison des Associations.
- **Le 11 avril** > Conférence de l'UNTL sur la vie à Taulignan entre 1906 et 1926, à 15h à la Maison des Associations.

### Fêtes / Foires

- **Du 18 au 20 mars** > Grande braderie caritative (vêtements et linge de maison) organisée par l'association «Le Vestiaire» de 9h à 18h au Centre Saint-Vincent.
- **Du 16 et 18 avril** > 120° Corso Fleuri.

### Culture vivante

- **Le 6 mars** > Concert «Bleu, Blues, Brel» de la C<sup>ie</sup> Duo Nostalgie des Voconces, à 17h à L'Électron Libre.
- **Le 11 mars** > «Vous avez le bonjour de Robert Desnos !», évocation théâtrale de la destinée du poète et résistant par Serge Pauthe, dans le cadre de Nyons en Scène, à 20h30 à la Maison de Pays.
- **Le 13 mars** > Concert du groupe Corse «I Campagnoli», en présence de la Chorale des Oliviers, à 16h30 à l'Église Saint-Vincent.
- **Le 19 mars** > Match d'improvisation théâtrale : les Olives de Nyons contre les Spams de Nîmes, à 20h30 à l'Électron Libre.
- **Les 26 et 27 mars** > Le Printemps des Poètes de Nyons (cf page 12).
- **Le 8 avril** > «Le 6<sup>e</sup> Jour», clown (à partir de 10 ans) dans le cadre de Nyons en Scène, à 20h30 à la Maison de Pays.
- **Le 15 avril** > «Youkali», spectacle lyrique dans le cadre de Nyons en Scène, à 10h et 14h à la Maison de Pays.
- **Le 29 avril** > Soirée de danse contemporaine dans le cadre de Nyons en Scène, à partir de 20h30 à la Maison de Pays.

Toutes les sorties sur [www.nyons.com](http://www.nyons.com)

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons, avec la participation de Paloma Renaudon. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Jalin (Bourg lès Valence). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Défilé de la fanfare de Mechernich lors du Corso 2018 - Photo Didier Rousselle. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.

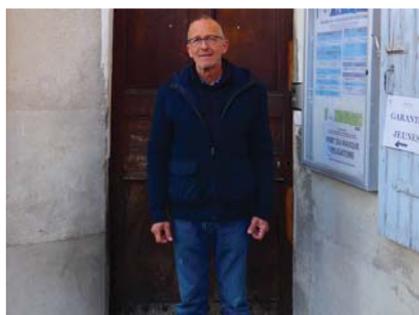


# Vie Publique

## La conciliation de justice à Nyons

**Les nouveaux conciliateurs de justice Serge Cioffi et Philippe Marzolf (présentés dans le Nyons Infos 138) permettent le règlement à l'amiable des différends.**

**Entrons dans le détail de la mission de ces bénévoles au service du public.**



Philippe Marzolf vous accueille à la Maison des Services Publics, place J.M. Deydier

« Nous ne sommes ni juges, ni avocats ou conseillers juridiques, mais des auxiliaires de justice proposant gratuitement une écoute attentive des différentes parties en litiges, afin de trouver une solution à l'amiable. »

C'est ainsi que Philippe Marzolf définit sa nouvelle fonction.

Nommés l'an dernier par la cour d'appel de Grenoble dont ils dépendent, les 2 nouveaux

conciliateurs sont secondés par Alain Sénéclauze, qui cessera son activité en 2023 après avoir aidé la population de Nyons et ses environs durant de nombreuses années.

Si messieurs Sénéclauze, Marzolf et Cioffi ne sont pas des juristes professionnels, ils ont cependant de solides notions de droit. À titre d'exemple, Philippe Marzolf a travaillé 20 ans dans le droit de l'environnement.

Le taux de résolution des litiges sur le secteur de Montélimar (auquel appartient Nyons) était de 51 % en 2020 et 60% en 2019.

Les types de différends traités sont essentiellement des conflits liés aux **baux d'habitation** (entre propriétaire et locataire par exemple) ou des problématiques de **voisinage** ; la conciliation étant

devenue obligatoire en 2020 avant une éventuelle saisine du tribunal judiciaire. Cette obligation est applicable pour tout litige inférieur à 5000 €.

Peuvent être également traités les problèmes de **copropriété**, de **consommation** ou de **droit rural** et ceux du domaine **prud'homal** ou commercial (entre salarié et entreprise, administration exclue). Une fois homologuée par un juge, la conciliation a la force d'un jugement et les antagonistes prennent part à la solution. Passer devant un conciliateur de justice est gratuit et offre aussi l'avantage d'éviter l'engorgement des tribunaux.

>> *Permanences le mardi de 9h à 12h à la Maison des Services Publics*  
Tél. 04 75 26 48 69

**SERVICES À LA PERSONNE**  
04 75 28 47 75

**SUPER U Nyons**  
Route d'Orange  
26110 Nyons  
Tél. : 04.75.26.01.21  
superu-nyons.com

du lundi au samedi :  
8h30 - 19h30  
et le dimanche :  
9h - 12h30

facebook.com/u.nyons



**L'eau du robinet est régulièrement contrôlée.** Elle fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire. Vous pouvez accéder directement aux résultats des contrôles réalisés par les Agences Régionales de Santé sur [solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau](http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau)

# Ville Durable

## Réutilisation des eaux de la station d'épuration

Les eaux usées constituent des gisements massifs d'eau et de nutriments fiables, durables et encore largement inexploités. Idée simple et pratique ancestrale sous sa forme la plus basique, la réutilisation d'eau usée contrôlée est pourtant complexe à mettre en œuvre et implique de maîtriser l'ensemble des enjeux associés à ces pratiques.

Aussi, la mairie de Nyons a t'elle commandé à la société Ecofilae, en septembre dernier, une **étude d'opportunité de réutilisation des eaux de la station d'épuration de Nyons (REUT)**. Ce premier pas dans l'économie circulaire de l'eau est mené en partenariat avec les acteurs de la gestion de l'eau sur le territoire : Veolia, exploitant de la station d'épuration de Nyons, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), la Direction Départementale des Territoires de la Drôme, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la

Chambre d'Agriculture du Vaucluse et le Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues.

L'étude d'Ecofilae qui sera rendue prochainement fera le point sur les usages possibles des eaux usées traitées de la commune, notamment sur le plan agricole et urbain.

Concernant le contexte de déficit quantitatif sur le bassin versant de l'Eygues, l'AERMC rappelle que l'Étude de Volume Prélevable menée en 2014 a conclu à la nécessité de diminuer de 40% les prélèvements d'eau de la ville, tous usages confondus, pendant la période d'étiage (de juillet à octobre). La REUT paraît donc **un levier intéressant pour contribuer à cette diminution.**

Pour faire face aux conséquences du changement climatique sur la ressource en eau douce (sécheresses, pénuries d'eau), la REUT offre des perspectives d'avenir intéressantes pour la ville de Nyons.



*Réparation d'un bassin de la station d'épuration de Nyons en 2020.*

**weldom**

ensemble c'est mieux



le plaisir de  
**Bricoler**

l'envie de  
**Décorer**

la passion de  
**Jardiner**

Route de Montélimar  
C.C Les Oliviers  
**NYONS**

Tél. 04 75 28 17 68

# Point sur le déploiement de la fibre optique

Piloté par le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), pour le compte de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire, le déploiement de la fibre optique à la maison (FTTH) se poursuit.

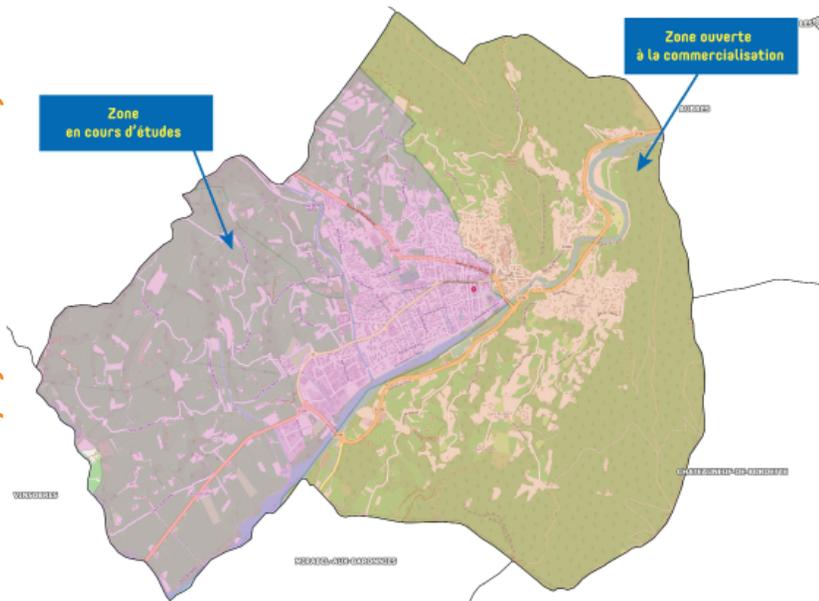
Depuis l'article du Nyons Infos n°137 d'octobre dernier, l'installation de la fibre optique a avancé.

La commercialisation des services sur fibre optique a débuté en juillet 2021 sur une **première partie de la commune de Nyons** (colorisée en vert sur l'image ci-dessous). Désormais 1600 foyers sont éligibles à la fibre et près de 180 d'entre eux se sont déjà abonnés auprès d'un des 10 opérateurs fournisseurs d'accès à internet disponibles sur le réseau public ADN : Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéofutur.

Sur la **seconde partie de la commune** (périmètre en rose), les études sont toujours en cours. Les travaux devraient démarrer au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 pour une ouverture commerciale progressive des services à partir du premier trimestre 2023.

Pour rappel, l'installation de la fibre passe par 4 étapes :

- Les études (repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, puis signer les conventions de passage avec les propriétaires lorsque le réseau passe sur des parcelles privées) ;
- Les travaux (tirer les câbles de fibre optique) ;
- L'arrivée des opérateurs (installation des équipements des fournisseurs d'accès Internet dans les locaux techniques du «réseau fibre») ;
- L'ouverture commerciale pour les foyers éligibles à la fibre optique.



## Informations et renseignements :

0 810 26 07 26 (prix d'un appel local +0,05€/min)

- 04 82 48 00 18 (pour toute question relative au raccordement des logements)

- Plateforme web d'éligibilité «À quand la fibre chez moi ?» sur le site :

[www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite](http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite) (inscrivez-vous par mail pour être tenu informé des étapes de déploiement).

Avancement du projet sur la commune de Nyons

# En travaux

**Intermarché leDRIVE SUPER**

Intermarché vous propose de louer à bas prix, un véhicule utilitaire pour vos déménagements

24/24 leDRIVE

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h)  
Dimanche de 9h à 12h15  
Rayon pain/pâtisserie ouvert dans la galerie dès 7h30

**NYONS - Avenue de Venterol**  
Tél. : 04 75 26 19 68

**Votre magasin Biosphère change d'enseigne**

à partir du 24 février  
**-20%**  
sur tout le magasin  
avant fermeture pour travaux du 12 au 30 mars

Le 21 mars  
Ouverture de votre nouveau magasin Biocoop

**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Biocoop Nyons Biosphère - Crédits illustrations : Shutterstock, DR. Création : Altavia Comco.

# Le dossier

## Aménagement des quartiers du Pont Roman, de la Maladrerie et des Clots

Un vaste projet de réhabilitation de quartiers situés au nord-est de la ville a été lancé au printemps dernier. L'objectif est de garantir confort et sécurité pour les piétons et automobilistes du secteur, tout en valorisant le patrimoine existant afin de soutenir son activité économique et touristique.

Pour ce vaste projet d'aménagement, la mairie de Nyons fait appel à un groupement de professionnels issus de l'agence Planisphère, bureau d'études infrastructures et réseaux de Vaison-la-Romaine et de l'agence Paysage, cabinet de conception paysagère d'Avignon.

### Répondre aux attentes des riverains

Trois réunions publiques ont été tenues à Nyons entre mai 2021 et janvier 2022 afin de procéder à la présentation du projet et à la consultation de la population, en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre responsable du projet

d'aménagement.

La première réunion du samedi 22 mai dans la cour de la Scourtinerie a été l'occasion de dévoiler les premières esquisses du projet d'aménagement et de recueillir les avis et souhaits des riverains. Les réunions suivantes, organisées vendredi 8 octobre et mardi 11 janvier dernier à la Maison de Pays, ont permis aux élus et bureaux d'études de présenter l'avant-projet et d'avancer sur les questions liées au choix des matériaux, au chiffrage du projet et à la réfection des réseaux.

Plus d'une cinquantaine de Nyonsais ont répondu présents à chaque fois, accueillant favorablement le projet et permettant de le faire évoluer.

### La mise en valeur du patrimoine

L'espace de stationnement situé à proximité du pont Roman, intitulé familièrement «la grotte», fera l'objet d'un réaménagement complet. Les entrepreneurs procéderont à la pose d'un barreaudage métallique et à la végétalisation du fond de la cavité. Cette installation artistique associée à la mise en place d'un système d'éclairage intérieur a pour but d'endiguer les souillures habituelles constatées sur le lieu et d'en faire un espace de convivialité. Une borne électrique y sera également installée pour les besoins des forains.

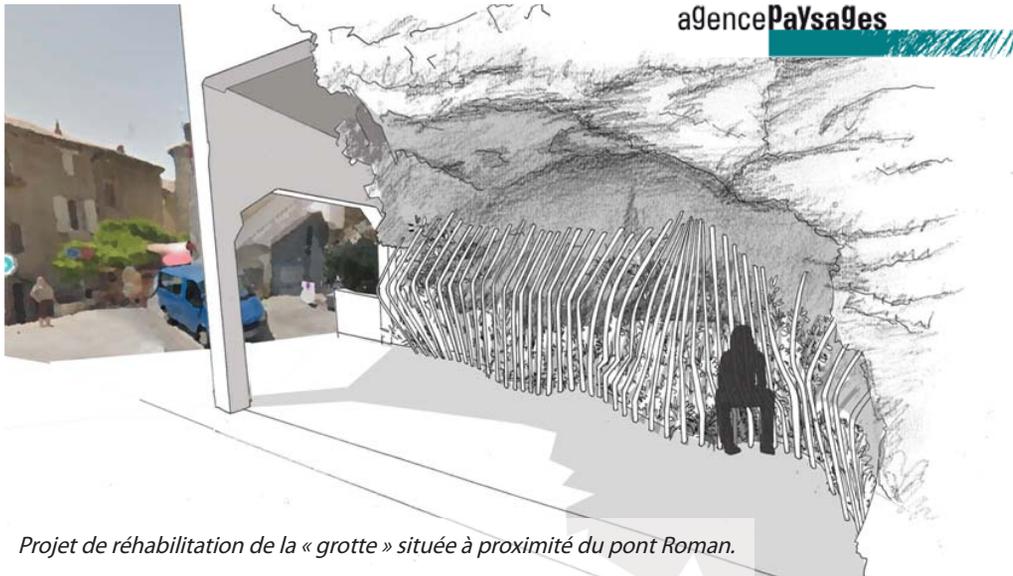
Le belvédère surplombant le chemin des Vivandes sera équipé d'une pergola végétalisée offrant



6 Réunion publique du 11 janvier 2022 à la Maison de Pays.



Rue de la Maladrerie au niveau du belvédère.



Projet de réhabilitation de la « grotte » située à proximité du pont Roman.

un point de vue ombragé sur le pont Roman et l'Eygues.

Alimenté en eau potable, le lavoir de la rue de la Maladredie sera réhabilité et mis en valeur par un système d'éclairage sécurisé. Ces aménagements patrimoniaux inciteront les visiteurs à poursuivre leur visite vers le nord après avoir foulé le pont Roman.

## Objectif sécurité et salubrité

Le projet d'aménagement prévoit la reprise intégrale de la voirie sur l'ensemble du secteur, avec la création d'un sens unique de circulation rue de la Maladredie (à partir du chemin des Vivandes), qui permettra, à terme, aux véhicules de s'engager vers l'extérieur uniquement. Une aire de retournement sera mise en place au niveau de la Scourtinerie.

Le cheminement piétonnier sera assuré sur l'ensemble du secteur grâce à la création de trottoirs surélevés.

Le canal d'évacuation des eaux pluviales

situé dans le secteur de la Scourtinerie sera conservé et surmonté d'un trottoir en platelage bois.

Le projet prévoit la conservation de nombreuses places pour se garer rue de la Maladredie et l'amélioration du fonctionnement du parking situé devant la Scourtinerie avec la mise en place d'un stationnement longitudinal. Des emplacements situés entre la Scourtinerie et le chemin de la Mine seront matérialisés grâce à la pose d'un revêtement perméable permettant l'infiltration des eaux de pluie. Cette réorganisation tend à stopper le stationnement anarchique sur l'ensemble du secteur.

L'éclairage public sera entièrement modernisé par le Service public Des Energies de la Drôme (SDED) qui procédera à l'installation de candelabres à LED, source d'une réduction notable de la consommation énergétique dans ce quartier. En outre, le système d'éclairage sécuritaire prévu au niveau de la «grotte» et du lavoir a pour objectif de diminuer les incivilités.

Une transformation du point de

“ Avec la création d'un parc arboré au centre-ville de Nyons, ce programme d'aménagement des quartiers du Pont Roman, de la Maladredie et des Clots constitue l'un des projets phares de la mandature.

Il fera l'objet de plusieurs chantiers successifs, organisés sur près d'un an et demi, destinés à renforcer l'attractivité de ce secteur de Nyons.

La valorisation de ces quartiers culturels et créatifs offre des perspectives d'un développement économique et touristique pour la ville. L'accès au Bistrotteur, à la Scourtinerie, aux ateliers d'art des 3 Platanes et au camping des Clots notamment, sera facilité et sécurisé. Le patrimoine urbain qui y sera mis en valeur renforcera l'attrait des lieux.

Par cette opération de réhabilitation urbaine la mairie entend dynamiser l'activité du secteur en améliorant le bien vivre de ses habitants. ”



Jean-Luc GRÉGOIRE  
Conseiller Municipal délégué  
aux Travaux

collecte des déchets situé devant la Scourtinerie est également programmée. Les containers actuels seront remplacés par 10 bornes enterrées : 6 pour les ordures ménagères classiques et 4 pour le tri sélectif. Une colonne à verre sera ajoutée au niveau du point de collecte situé entre les chemins de la Mine et des Clots.

Enfin, les toilettes insalubres localisées sous la «grotte» seront supprimées. La création de nouveaux sanitaires autonettoyants modernes est actuellement en cours de réflexion.

## Le calendrier des travaux

Afin de limiter les nuisances générées par les travaux, les accès

piétonniers et de secours seront maintenus durant toute cette période. Par ailleurs, l'opération d'aménagement se déroulera suivant quatre grandes étapes. Mathieu Lassalle, responsable du Bureau d'Études Techniques (BET) de la mairie explique : **“** La première phase de chantier de cet fin d'hiver a pour objectif la mise en discrétion des réseaux électriques et de télécommunication du secteur par le SDED. Les travaux permettront d'enfourer la plupart des réseaux secs, notamment les traverses aériennes. **”**

Débutera ensuite l'aménagement de la zone allant du pont Roman à la Scourtinerie dès le mois de septembre. Le revêtement du chemin des Vivandes est également prévu dans ce cadre.

La deuxième zone à réhabiliter



Les représentants de l'agence Planisphère et de l'entreprise RAMPA (pour le SDED) en compagnie de M Lassalle (BET).

concerne le secteur situé entre la Scourtinerie et l'embranchement du Chemin de la Mine.

La dernière phase d'aménagement se poursuivra jusqu'à la route de Gap.

L'ensemble du secteur bénéficiera d'un renouvellement des réseaux hydrauliques (eau potable et assainissement), en collaboration avec la société Véolia. Des prélèvements et analyses ont d'ores et déjà été effectués ainsi qu'un contrôle des canalisations par caméra.

La première phase de travaux devrait débuter en septembre 2022. L'objectif est de finaliser le projet avant l'été 2023.

Le montant de ce programme est estimé à 1,3 millions d'euros financés à 70% par la municipalité.



Simulation de toilettes autonettoyantes encastrables à proximité du pont Roman.

agence Paysages



# Service à domicile

- Activités domestiques
- Accompagnements et soutiens personnalisés

13, Place de la Libération 26110 NYONS  
Tél. **04 75 26 29 37** - [nyons@reseau-alois.com](mailto:nyons@reseau-alois.com)  
[www.reseau-alois.com](http://www.reseau-alois.com)










Intérieur de la boutique «Bleu Provence»



Ancien alambic exposé dans l'espace découverte



# Rencontre avec...

## Philippe Soguel

**Depuis 1939, La distillerie «Bleu Provence» de Nyons perpétue la distillation des lavandes et des plantes aromatiques pour en extraire des huiles essentielles biologiques. «Nyons Infos» est allé à la rencontre de son gérant qui fait vivre ce patrimoine industriel rattaché à la culture provençale.**



Philippe Soguel / distillerie-bleu-provence.com

Né à Valréas, Philippe Soguel a été scolarisé à Nyons et vit depuis ses 10 ans. C'est en 1994 qu'il rachète avec son épouse Christine la distillerie de Claude Maurent qu'ils rebaptiseront «Distillerie Bleu Provence» (construite à l'origine en 1939). L'alambic a été fabriqué par Félix Eysseric (1902-1988), constructeur/inventeur nyonsais, qui a beaucoup contribué au développement agricole, notamment avec l'invention de la première machine à couper les lavandes. Dès lors, Philippe Soguel perpétuera cet héritage et conservera l'établissement au cœur de la ville.

Les années 2010 et 2011 furent une période charnière avec l'engagement d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement de la boutique, la création du lieu de détente la «Pause Bleu Thé» et d'un espace de découverte sur la lavande et les plantes aromatiques. L'ambiance olfactive de son activité a-t-elle aiguisé l'odorat du gérant ? En tout cas «il a eu du nez» car ses investissements ont coïncidé avec le début d'une décennie faste pour la lavandiculture.

Aujourd'hui la distillerie compte quatre activités principales :

- la distillation des plantes cultivées par les producteurs locaux,
- la mise en marché d'huiles essentielles à destination des professionnels (laboratoires, parfumeurs),
- la vente d'huiles essentielles et de produits cosmétiques au grand public,
- le tourisme avec des visites guidées et ateliers.

La lavande s'inscrit dans la culture provençale, elle est un gros facteur d'attraction touristique. En tant que Président du Syndicat des distilleries de la Drôme, Vice-Président de PPAM\* France et de l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale, Philippe Soguel défend cette filière dont la production est un enjeu économique important sur notre territoire.

Il a des contacts réguliers avec la Commission Européenne pour protéger les agriculteurs d'un projet de réglementation pouvant assimiler les huiles essentielles à des produits chimiques :

« Il faut un cadre réglementaire, mais une réglementation qui soit adaptée aux huiles essentielles, or le classement fait pour les produits de synthèse ne l'est pas. »

L'écoute est là et M. Soguel nourrit des espoirs raisonnables. En attendant, le gérant est tourné vers la transition écologique et la qualité de sa production. Ainsi, la distillerie a réduit de 30% sa consommation énergétique par un usage raisonné de l'outil de production de vapeur. Le gérant travaille également sur un label de commerce Bio équitable permettant de garantir aux producteurs des prix basés sur les coûts de production plutôt que sur le marché spéculatif des matières premières.

\* Union des Professionnels des Plantes à Parfum, Aromatiques et médicinales



## Geste citoyen

### Favorisons la mobilité douce en ville !

La mobilité douce désigne l'ensemble des déplacements non motorisés comme la marche à pied, le vélo, le roller et tous les transports respectueux de l'environnement. Ses bénéfices sont nombreux : diminution de la pollution de l'air, réduction des nuisances sonores, augmentation de l'activité physique et donc amélioration de la santé, amélioration de la qualité de vie... Les vélos à assistance électrique constituent aussi une solution de déplacement durable. Le Nyons Bus vient compléter la gamme des alternatives écologiques à la voiture pour se déplacer à Nyons.



Les mobilités douces permettent de prendre soin de la santé de la planète et de ses habitants !

## Parole aux associations

### Moto Club des Oliviers

« Le Moto Club des Oliviers est né de la passion d'un homme pour la moto avec un grand « M ». Depuis plus de 40 ans, Alain Blanchoz a participé et a connu bien des aventures avant de fonder un club à son image : pluridisciplinaire, passionné et convivial. Fondé en 2014, ce club a la singularité de rassembler des Trialistes, bien sûr, mais également des Enduristes, des Crossman et même des Pistards : il suffit d'aimer la moto et le partage, et vous serez le bienvenue.

Aujourd'hui, cette association compte un peu plus de 150 membres, pilotes et bénévoles.

Parmi nos événements, nous organisons un « Salon de la Moto », tenu en plein air, début Décembre, où il est possible d'essayer les nouveaux modèles trials dans des zones naturelles avec la participation de nombreux importateurs et distributeurs, un Trial de Ligue fin Février (11ème édition), et notre premier Trial Vintage Classique des Oliviers le 28 et 29 Mai regroupant des motos des années 60 à 1986 et une rencontre de motos de Tourisme inscrite au championnat de ligue AURA.

Contact :  
Alain Blanchoz  
39 rue Camille Brechet  
26110 Nyons



> Textes édités in extenso et sans retouche.

[motoclubdesoliviers@gmail.com](mailto:motoclubdesoliviers@gmail.com)



**Fontany**  
AMBULANCES  
VSL - TAXIS  
Tél. 04 75 26 12 57

SARL FONTANY ZA les Laurons Allée Edouard Farnier BP72 26111 Nyons

**G.POMIER**  
Taille de pierre  
Marbrerie  
06 79 72 34 07  
[www.pomiertailledepierre.com](http://www.pomiertailledepierre.com)



## Le saviez-vous >>>

Le **palmarès «Traveller Review Awards 2022» Booking.com** classe Nyons deuxième ville la plus accueillante de la région Rhône-Alpes derrière Le Bourg-d'Oisans en Isère.

Ce classement est réalisé grâce à l'analyse de 232 millions d'avis vérifiés sur Booking.com par les voyageurs. Les commentaires laissés par les voyageurs sur ce site Internet permettent de déterminer quels sont les éléments qu'ils ont le plus appréciés au cours de leur séjour.



# Repères <

## Les pharmacies de garde en mars/avril

- Du 26 février au 4 mars : pharmacie de l'Olivier (Nyons)
- Les 5 et 6 mars : pharmacie du Berteuil (Valréas)
- Le 7 mars : pharmacie des Plantes (Nyons)
- Du 12 au 18 mars : pharmacie Centrale (Nyons)
- Les 19 et 20 mars : pharmacie de Grillon
- Le 21 mars : pharmacie des Antignans (Nyons)
- Les 26 et 27 mars : pharmacie Simiane (Valréas)
- Le 28 mars : pharmacie de l'Olivier (Nyons)
- Du 2 au 8 avril : pharmacie des Plantes (Nyons)
- Les 9 et 10 avril : pharmacie Tomas (Visan)
- Le 11 avril : pharmacie Centrale (Nyons)
- Du 16 au 18 avril : pharmacies de Grignan et des Alpes (Tulette)
- Du 23 au 29 avril : pharmacie de l'Olivier (Nyons)
- Du 30 avril au 6 mai : pharmacie des Plantes (Nyons)

>> [www.nyons.com](http://www.nyons.com) (rubrique «santé»)

# Nyons pratique

## 120<sup>e</sup> anniversaire du Corso fleuri

Le Corso fleuri de Nyons revient après deux ans d'absence ! Les Nyonsaises et les Nyonsais sont invités à venir partager ce week-end festif, du 16 au 18 avril. Cette année, le traditionnel rendez-vous de Pâques change de formule : lancement le samedi soir avec une retraite aux flambeaux dans le centre historique, suivi du couronnement de la reine dans la cour de l'Espace Roumanille (report à la Maison de Pays en cas de mauvais temps). Dimanche et lundi de Pâques, les chars fleuris (au nombre de 13 cette année) défilent aux sons des fanfares des villes jumelées. Les forains animeront la ville durant trois jours et un feu d'artifice tiré depuis le pont Roman clôturera la fête dimanche soir.

*Programme susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.*

## état civil

### Mariage

- DAÏF Youness et KARA ALI Leïla le 6/11

### Naissances

- AVALLONE Castille, Corinne, Nadia le 25/1
- BENKEDARA BOLIS Eïden, Paul le 16/1
- BERNOUX Aimée, Marie-Louise, Agnès, Thérèse le 22/12
- LANTHEAUME Maylone, Michel, Georges le 22/1
- LARCHEVÊQUE Apollonia le 21/1

### Décès

- BERNARD Liliane, Renée veuve CERATI le 30/12
- MORALÉS Jeanne veuve SAUER le 30/12
- BRUGIÈRE Henri, Marie, Alfred le 1/1
- GODBILLON Lucienne, Paulette le 1/1
- TARDIEU Violette, Marguerite épouse GRAS le 4/1
- ENGUENT Abel, René le 7/1
- FOUCHARD Lydia le 11/1
- WINTERSTEIN Marthe, Liliane veuve MICHEL le 12/1
- TROUILLOUX Anne, Marie veuve BONNARD le 19/1
- BLOQUEL Paulette, Anne, Marie veuve BAILLE le 23/1
- GILLIET Jeanne, Marie veuve BLANCHARD le 25/1
- TINET Suzanne, Renée, Andrée veuve PLAT le 25/1
- ORTI Cristobal le 29/1



Corso fleuri 2019.

✓ LE DICTON  
DE VALLY

**La paciènci es uno bono causo, mai lis ase à la fin n'en crèbon.**

*La patience est une bonne chose, mais à la fin les ânes en crèvent.*

# Le Printemps des poètes à Nyons

Le mag  
Côté culture

**La manifestation francophone qui célèbre la poésie depuis 1999 se déroulera à Nyons du 12 au 27 mars prochain.**

**Cette édition s'attachera à contrer les idées reçues et à rendre manifeste l'extrême vitalité de la Poésie.**

Cette année, la mairie s'associe à de nombreux partenaires pour vous concocter un riche programme destiné à sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes et à susciter les rencontres entre poètes contemporains.

**Samedi 12 mars** l'association "Portique", porteur historique de cet événement annuel, propose, en collaboration avec l'UNTL, un concours d'orthographe ouvert à tous suivi d'une lecture de poèmes.

Un parcours poétique sonore issu de l'atelier mené par Philippe Altier auprès des résidents de la Pousterle sera inauguré **vendredi 25 mars** dans le jardin de l'établissement à 16h.

La manifestation se poursuivra à 20h30 par un concert du trio poétique "Des fourmis dans les mains" organisé par la

Cigale à la Maison de Pays.

**Samedi 26 mars**, poètes amateurs et professionnels de la région réaliseront une performance collective place du D<sup>r</sup> Bourdongle à 14h, suivie d'une déambulation sonore sur le thème de répliques cultes de films, rue des Grands Forts.

À 15h, le Carrefour des Habitants du Nyonsais propose une scène ouverte dans l'amphithéâtre de la Médiathèque, suivie des lectures musicales à 16h et d'une conférence sur la poésie amérindienne à 16h30.

La journée se terminera à la Maison de Pays à 20h30 avec le spectacle tout public "Y a plus de saisons" de Xavier Tchili.

Le spectacle "Ennemonde" de Jean Giono, interprété par le comédien Alain Bauguil, clôturera le week-end, **dimanche 27 mars** à 15h dans la salle de l'Ancien Tribunal, place J.M. Deydier.

Concert

Spectacle

Récit

Parcours sonores

Performances

Scène ouverte

Concours

Lectures